**Assemblée Générale Mixte du 6 août 2012**

**I – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

L’Assemblée commence à 17h45 après une intervention de Serge ROCHET greffé du cœur, venu nous parler de sa montée au Mont Blanc.

Après émargement des membres, 163 sociétaires sont présents ou représentés

Monsieur Patrick Werner, Président du Conseil d’Administration, préside l’Assemblée

**1 - Salutations**

Présentation des personnalités présentes :

Sylviane GROSSET-JANIN, maire de Megève, présence de plusieurs conseillers municipaux, les présidents des Associations Amies (Patrick Bazaille, Président des Amis de Combloux ; Michel Bernard, Président des Amis de Saint Gervais, représenté par son secrétaire Erwin Knoertzer,) et remerciement de la présence de tous ce qui permet de faire le point sur les actions, les actualités et les projets de l’Association

Avant de commencer cette Assemblée Générale une pensée très particulière pour Laurent Thévenot, Vice-président de l’Association, brutalement disparu en janvier dernier.

Laurent s’est dépensé sans compter son temps, son engagement et son talent pour l’Association, c’est-à-dire, pour Megève. Il nous manque beaucoup.

Une minute de silence est tenue à sa mémoire.

**2 - Rapport moral**

A la suite de la disparition de Laurent Thévenot, le Conseil d’Administration a élu Isabelle Lépine, fille d’Alain Pineau fondateur de l’Association, à la Vice-présidence.

Toujours au chapitre de la vie associative, et conformément à la décision prise par l’Assemblée Générale du 2 août 2011, il a été mené à bien le rapprochement de Megève Demain avec les Amis de Megève et Demi-Quartier.

Concrètement, ceci s’est traduit par :

* la dévolution de la trésorerie de Megève Demain aux Amis de Megève et Demi-Quartier (environ 20 000 €)
* l’entrée de 2 administrateurs issus de Megève Demain au Conseil d’Administration des Amis de Megève et Demi-Quartier (Arnaud Grémont ex Président de Megève Demain et Frederik Haarman)
* une incitation transmise aux membres de Megève Demain de rejoindre les Amis de Megève et Demi-Quartier.

Plusieurs membres de Megève Demain étaient déjà membres des Amis de Megève et Demi-Quartier. À cette date, plus de 40 ex Megève Demain sont venus grossir les rangs des Amis de Megève et Demi-Quartier.

Enfin, avant de passer en revue les actions, activités et propositions, Le Président rappelle combien tout ceci représente de travail pour les membres du Conseil d’Administration en général, pour Christine Thoral, Secrétaire-Générale, en particulier, pour Arnaud de Vaureix Vice-président, pour Bernard Poujade, et pour tous ceux qui sont en charge de l’organisation d’une activité.

Pour les années à venir, il faudra penser à la relève, avec des personnes prêtes à s’investir, et à travailler (bénévolement, bien sûr) pour l’Association.

1. **La mission de vigilance de l’Association**

La vie d’une commune à Megève (et à Demi-Quartier) est riche d’occasions d’exercer cette mission de vigilance. Il faut rappeler toutefois que cette mission doit être menée dans un sens constructif. Ce n’est qu’en dernier recours qu’elle doit prendre des formes contentieuses.

2011 a été une année d’intense activité sur ce point de la vigilance. Celle-ci prend des formes variées :

* Rendez-vous avec Madame le Maire de Megève régulièrement
* courriers aux différents acteurs susceptibles de prendre en compte nos positions (4 courriers en 2011)

Aucune action contentieuse n’a été menée en 2011

Les principaux points d’application de la mission de vigilance ont été les suivants :

* 1. **Le PADD/PLU**

Il est rappelé que le Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD) est la première pièce constitutive du dossier du PLU. Ce PADD est élaboré sous la seule responsabilité de la Commune (sans consultation avec les associations). Il constitue un ‘’cadrage’’ pour le futur PLU.

Le PADD de Megève a été approuvé à l’unanimité par le Conseil Municipal fin Mai.

Il a fait l’objet d’un document daté de Juillet 2012 et adressé aux destinataires de la ‘’lettre de Megève’’.

Lors d’un rendez-vous avec Sylviane Grosset Janin, le 1er Août, Patrick Werner et Arnaud de Vaureix ont sollicité de disposer notamment d’une carte plus explicite que celle qui figure sur ce document.

Après examen, nous serons sans doute amenés à transmettre des observations et réactions sur ce document. Par lettre du 14 Novembre 2011, nous avions déjà énoncé un certain nombre d’orientations auxquelles nous sommes attachés, orientations déjà exprimées au cours des consultations sur le précédent PLU.

Madame le Maire nous a indiqué que :

* La concertation avec les personnes publiques appropriées (dont les AMDQ) aurait sans doute lieu à l’automne
* Le souhait de la Commune de disposer d’un PLU approuvé en Avril 2013

Nous entrons donc dans une période décisive sur le nouveau PLU.

* 1. **Le Calvaire**

Nous avons été informés, fin 2011, qu’une demande de permis de construire avait été déposée sur une parcelle au pied du Calvaire. Pour le moment, aucun permis n’a été délivré, mais nous n’en savons pas plus.

A ce jour, nous en sommes réduits à surveiller l’affichage d’un permis de construire en Mairie et sur le site. Etant particulièrement attaché à la protection du site du Calvaire, nous avons écrit à l’Architecte des Bâtiments de France pour qu’il se saisisse du dossier et s’oppose à ce projet.

* 1. **Divers**

Parmi de nombreux autres dossiers, nous avons été amenés à écrire à la Commune

* Sur la surdensité rendue possible par des majorations du COS en faveur de bâtiments favorisant les énergies renouvelables ou à forte performances énergétiques
* Sur un projet encore flou de construction de résidence hôtelière et de centre équestre aux Vériaz, avec projet de révision simplifiée du POS.

Et nous suivons

* Les divers projets hôteliers promus par la Commune (dont l’un décidé au Conseil Municipal du 30 Juillet 2012, devant le Palais des Sports)
* Les projets en matière de remontées mécaniques, notamment la liaison dite du Mont-Joly.

Madame le Maire, ou nous-mêmes, pourront répondre à vos questions plus particulières, si vous en avez.

1. **La mission de proposition de l’Association**

Tout d’abord, le Président félicite la Commune et son Office du Tourisme pour les progrès réalisés dans l’animation de la Commune cet été, et en particulier

* la qualité de l’organisation du ’jumping’ international, à la fois manifestation de haut niveau dans la tradition du cheval à Megève, et associant au maximum les acteurs de la vie mégevanne (commerçants, restaurateurs, Le Groupe Rothschild…)

C’est ainsi qu’il faut concevoir les animations à Megève

* les expositions de sculpteurs : Dali en 2011, Kawiak Tomek en 2012

Peu de stations peuvent réaliser de telles choses qui situent Megève clairement dans les stations très haut de gamme.

Station de ski, Megève se doit d’avoir des remontées mécaniques et un domaine skiable au niveau. Sur ce point, l’Association a indiqué des priorités à la Commune dans sa lettre PADD/PLU du 14 Novembre 2011, autour du secteur des Lanchettes.

Lors de nos derniers rendez-vous avec la Municipalité, notre attention a été fortement attirée par Madame le Maire sur la situation financière grave de la SEM des Remontées Mécaniques.

Très concrètement, la situation financière de la SEM ne plus permet plus d’investir.

C’est pourquoi :

1. Afin de financer la retenue collinaire du Mont d’Arbois destinée à l’enneigement artificiel, la Commune a décidé de racheter à la SEM le parking de Rochebrune.
2. L’investissement des Lanchettes, bien que prioritaire et étudié, est actuellement suspendu.

L’Association comprend évidemment cette situation. Celle-ci nécessite toutefois une très grande sélectivité après les investissements importants déjà réalisés avec notamment la transformation du garage Muffat-Méridol pour loger les services communaux (4,5M€ environ) et la modernisation du Palais des Sports avec la création d’un SPA ‘’sportif’’.

Enfin, l’Association, soucieuse de soutenir l’embellissement de la Commune, a proposé à celle-ci de s’intéresser à la restauration du lavoir près des 5 Rues, qui est passablement dégradé. Cette proposition a été accueillie avec faveur par Madame le Maire. Une étude technique va être lancée pour déterminer ce qui est nécessaire. L’Association pourrait y consacrer quelques dizaines de milliers d’euros sur sa trésorerie. La dernière intervention de ce type remonte à une dizaine d’années, avec la toiture de la Chapelle du Maz.

1. **Les activités**

Outre la lettre d’information....

- dîner annuel 63 personnes en 2011

60 aujourd’hui

- balades 18 inscrits en 2011 mais annulées à cause du mauvais temps

12 cette année fin Juillet

- Jardin des Cimes 16 en 2011 malgré le très mauvais temps (dont 1 enfant)

26 (dont 10 enfants) cette année

- Coupe de ski en Février + de 190 inscrits en 2011

autant cette année (et remise des prix Place du Village)

**3 - Conclusion**

Telles sont, chers sociétaires, les traits saillants de notre action en 2011 et nos projets pour 2012.

Enfin, le Président fait part de sa préoccupation du fait que les cotisations connaissent un certain retard en 2012 par rapport à 2011, retard de 15%. On peut y voir un effet de la crise, on peut y voir aussi un effet de la disparition de Laurent Thévenot dont l’action sur ce point était inlassable, on peut y voir aussi la nécessité de donner un nouvel élan aux différentes activités de l’Association.

En tout cas, plus que jamais, nous avons besoin de vous pour faire connaître l’Association et son action et renforcer les adhésions, et la fidélité de nos adhérents.

Par avance, nous vous en remercions.

**4 - Rapport financier**

Le rapport financier est présenté par Arnaud de Vaureix



Le résultat courant est passé de l’équilibre en 2010 à un résultat positif en 2011. Cette amélioration est due tant à une augmentation des recettes (cotisations et produits financiers) qu’à une diminution des frais courants. L’association n’a, par ailleurs, pas supporté en 2011 les frais de procédure engagés en 2010 (honoraires d’avocat pour l’annulation du PLU).

La trésorerie disponible a bénéficié, par ailleurs, de la dévolution de Megève Demain.

Le Rapport Moral et le Rapport financier sont approuvés à l’unanimité

**5 - Renouvellement d’administrateurs**

Arrivent à renouvellement et sont candidats à un nouveau mandat :

Bernard Poujade, Administrateur,

Christine Thoral, Secrétaire Générale

Isabelle Lépine, Vice-présidente

Réélus à l’unanimité

**6 - Cotisations**

Cotisations 2013 : celles-ci resteront inchangées (20€ individuel, 48€ bienfaiteur et 80€ fondateur) sauf la cotisation couple qui passe à **30€**

Cette résolution est adoptée à la majorité

**7 – Questions diverses**

* *Un adhérent demande que le Conseil avise plus régulièrement les membres de l’Association sur les positions prises par le Conseil et les actions menées vis-à-vis des interlocuteurs concernés tels que le Conseil Municipal*.

Le Président indique que plusieurs correspondances ont été adressées au cours des 12 derniers mois à Madame Le Maire de Megève, l’architecte des Bâtiments de France et Commissaire enquêteur.

Des membres du Conseil ont eu plusieurs rendez-vous avec Madame le Maire de Megève, ont participé à des réunions publiques ou réservées aux Associations et sont intervenus à plusieurs reprises lors des « Permanences citoyennes »  précédant les réunions du Conseil Municipal de Megève.

Monsieur Werner prend note de la demande d’assurer une information plus régulière et complète des dossiers en cours.

* *Une adhérente demande dans quelle mesure les recommandations formulées par l’Association sont prises en compte*.

Le Président répond que certaines prises de position de l’Association ont été suivies d’effet mais malheureusement pas suffisamment.

* *Plusieurs adhérents se plaignent de la dégradation des liaisons SNCF de Megève en provenance d’autres parties du territoire*.
* *Monsieur Pierre Poujade formule le souhait que devant un affaiblissement de l’opposition au sein du Conseil Municipal – démissions successives  – l’Association exprime de façon plus marquée son opposition à certain projets de la Municipalité*.

Monsieur le Président donne la parole à Madame le Maire de Megève pour lui laisser l’occasion de s’exprimer sur les sujets traités dans le Rapport Moral et les questions des adhérents.

**II - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Votre conseil a depuis longtemps l’intention de ‘toiletter’ les statuts de l’Association qui, pour l’essentiel, datent de la création il y a plus de 30 ans.

Malheureusement, le quorum n’étant pas atteint pour tenir une Assemblée Générale Extraordinaire, cette question sera re-présentée aux adhérents ultérieurement ; il leur sera demandé pour une nouvelle Assemblée d’être présents en grand nombre ou -le cas échéant- de donner procuration.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée à 19h15 et se poursuit autour du verre de l’amitié…

Megève, le 6 Aout 2012